

ACQUISITION D'UN LAC : UN NOUVEAU PARC VERRA LE JOUR EN PLEIN CŒUR DU NOYAU VILLAGEOIS

Sainte-Anne-des-Lacs, 13 mai 2024 – La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs affirme son engagement à valoriser et à continuer à intégrer la culture, le plein air et la protection de l'environnement au sein du noyau villageois.

Création d'un nouveau parc multifonctionnel

La Municipalité a récemment acquis un lac ! Ce sont les frères de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu qui ont rendu tout cela possible, après avoir entendu parler du dossier L'eau pour tous. Afin d'encourager ce projet, ceux-ci ont cédé un pavillon, un terrain boisé et un lac, qui couvrent une superficie de 32 329 m² (347 986 pied²), pour une somme symbolique.

Le frère David Lynch se réjouit du rôle joué par l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu dans la concrétisation de ce projet :

« Après toutes ces années au sein de cette belle communauté, nous sommes ravis de contribuer à offrir à toutes les familles de Sainte-Anne-des-Lacs la possibilité de profiter d'un lieu de rafraîchissement pendant les chaudes périodes estivales. Ce lieu nous a énormément apporté et nous espérons qu'il continuera à créer de précieux souvenirs pour les générations à venir. »

Un dénouement attendu à un enjeu de longue date

Ce parc multifonctionnel permettra de s'adonner à des activités telles que la marche, l'observation de la faune et la baignade, tout en assurant la préservation de l'environnement sur cette portion de territoire. Ce déploiement s'inscrit dans la continuité de l'évolution du noyau villageois.

Devant cette grande nouvelle, madame Catherine Hamé, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, exprime avec enthousiasme :

« Cette annonce marque un tournant historique pour Sainte-Anne-des-Lacs. Après 30 ans de demandes citoyennes pour un accès à la baignade, je joins ma voix à celle du conseil municipal pour témoigner de notre fierté de concrétiser cette vision d'accès à la nature, dans le respect des besoins et des préoccupations citoyennes.

Cette année, le conseil municipal a aussi entériné la gratuité pour la location des embarcations nautiques au parc Irénée-Benoit pour les résidents de Sainte-Anne-des-

Lacs. L'ancienne mairesse, madame Monique Monette Laroche, avait accompli une grande avancée avec le projet pilote pour ce service aux citoyens en 2019. Nous venons compléter ce qu'elle a commencé.

Nous entrons dans une nouvelle ère, où l'ensemble de la communauté annelacoise pourra enfin profiter d'un emplacement dédié aux activités de plein air, incluant les joies de la baignade en nature. »

Une stratégie de gouvernance consultative

À Sainte-Anne-des-Lacs, le conseil municipal mise sur une stratégie de gouvernance consultative, qui implique la participation des citoyens, des experts et des autres parties prenantes dans les processus de prise de décision pour des projets de grande ampleur comme l'accès à l'eau.

Catherine Hamé, mairesse, ajoute : « Je salue le courage et la résilience du conseil municipal dans ce dossier qui a beaucoup fait parler au cours des deux dernières années. Nous souhaitons que notre démarche et notre politique d'accès à la baignade en nature deviennent des modèles pour les villes et municipalités du Québec. »

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs invite toute personne souhaitant obtenir plus d'informations sur ce projet à consulter le site Web sadl.qc.ca/leau-pour-tous/.